

ARRETÉ

**PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION
DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL
DES SERVICES DU DEPARTEMENT**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU l'arrêté en date du 21 mars 2024 fixant la composition du comité social territorial des services du Département ;

VU la démission de son mandat de Madame Sophie AUBRY, élue au comité social territorial en tant que membre titulaire représentante du personnel ;

VU l'attribution du siège de représentant titulaire à Monsieur Gilles LE ROCH, premier suppléant de la même liste ;

VU l'attribution du siège de représentant suppléant à Monsieur Christian THEBAULT, candidat non élu de la même liste ;

SUR PROPOSITION du directeur général des Services Départementaux d'Ille-et-Vilaine

ARRETE

ARTICLE 1 : Le comité social territorial est composé des personnes suivantes :

	REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT	REPRESENTANTS DU PERSONNEL
TITULAIRES	<ol style="list-style-type: none"> M. JEAN-LUC CHENUT - Président du Conseil départemental - Président du CST MME LAURENCE ROUX – vice-présidente déléguée aux ressources humaines, dialogue social et moyens des services - Vice-présidente du CST MME ANNE-FRANÇOISE COURTEILLE – Vice-présidente du Conseil départemental 	<ol style="list-style-type: none"> M. GILLES LE ROCH (SUD) MME ELEN JEANNETEAU (SUD) M. PHILIPPE NAULEAU (SUD) MME MELANIE MARIE (SUD) MME DELPHINE GAMORY (SUD) M. BENOIT BERTHELOT (SUD)

	<ol style="list-style-type: none"> 4. MME ARMELLE BILLARD – Vice-présidente du Conseil départemental 5. M. JEAN-PAUL GUIDONI - Conseiller départemental 6. M. FRANCK PERINET – Directeur général 7. M. VINCENT RAUT – Secrétaire général 8. MME MONA IZABELLE – Directrice de la délégation générale à la transformation 9. MME CLARA CANEVET - Directrice générale du pôle ressources 10. MME VALERIE LECOMTE-TRIBEHOU – Directrice générale du pôle égalité, éducation, citoyenneté 11. MME CECILE FISCHER- Directrice générale du pôle solidarité humaine 12. MME NATHALIE PARE - Directrice générale du pôle territoires et services de proximité 13. M. LAURENT COURTET - Directeur général du pôle dynamiques territoriales 14. M. RONAN GOURVENNEC – Directeur général du pôle construction et logistique 15. MME CLAIRE DUREL – Directrice ressources humaines et dynamiques professionnelles 	<ol style="list-style-type: none"> 7. MME CELINE MERCIER (SUD) 8. MME KARINE GAUTIER (CFDT) 9. MME ISABELLE COURTILLON (CFDT) 10. M. ALAN DONOU (CFDT) 11. MME MARIE-ANNICK COYAC (CFDT) 12. MME ANNE BECKER (CFDT) 13. M. OLIVIER HUE (CGT) 14. MME STEPHANIE FRANCO (CGT) 15. M. FREDERIC BOURDAIS (CGT)
SUPPLEANTS	<ol style="list-style-type: none"> 1. MME EMMANUELLE ROUSSET – Vice-présidente du Conseil départemental 2. M. CHRISTOPHE MARTINS – Vice-président du Conseil départemental 3. MME CECILE BOUTON – Vice-Présidente du Conseil départemental 4. M. OLWEN DENES - Conseiller départemental 5. MME JEANNE LARUE – Vice-présidente du Conseil départemental 6. MME MARION TONNES – SG/ pôle égalité, éducation, citoyenneté 7. MME SANDRINE KERLIDOU – SG/pôle solidarité humaine 8. MME ANNIE-FRANCE PAVIOT - SG/pôle territoires et services de proximité 9. MME ELISABETH JOSSE - SG/pôle 	<ol style="list-style-type: none"> 1. M. CHRISTIAN THEBAULT (SUD) 2. M. YANNICK MARQUER (SUD) 3. MME CAMILLE RIOU (SUD) 4. M. ALBAN GARD (SUD) 5. MME KARINE DURAND-AUMAND (SUD) 6. MME MARIE-CELINE BRIEND (SUD) 7. MME CINDY HAMONIAUX (SUD) 8. MME DOMINIQUE KERGOSIEN (CFDT) 9. MME ANNIE GUYON (CFDT) 10. MME CELINE FULCHER (CFDT) 11. M. PIERRICK PIEL (CFDT) 12. MME MORGANE DEGRAVE (CFDT)

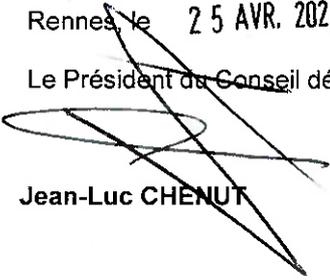
	dynamiques territoriales	13. MME CATHERINE CHIENG (CGT)
	10. MME. SANDRINE GUYOT - SG/pôle construction et logistique	14. M. JEAN-MARC LEROY (CGT)
	11. M. ARNAUD BRIAND - Directeur d'agence/pôle territoires et services de proximité	15. MME MICKAELA RIO (CGT)
	12. M. PHILIPPE LEBRETON – DRH et dynamiques professionnelles	
	13. MME CAMILLE ETESSE – DRH et dynamiques professionnelles	
	14. MME LAURENCE EMILY – DRH et dynamiques professionnelles	
	15. MME CHRISTELLE DEROUET – DRH et dynamiques professionnelles	

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 21 mars 2024 fixant la composition du comité social territorial des services du Département.

ARTICLE 3 : Le directeur général des services départementaux d'Ille-et-Vilaine, le payeur départemental d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département d'Ille-et-Vilaine.

Rennes, le 25 AVR. 2024

Le Président du Conseil départemental


Jean-Luc CHENUT